

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON
carine.henon@diplomatie.gouv.fr
Tél : +33 1 53 69 35 47

DELIBERATION N° 163/2012
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2012

Relocalisation du siège de l'AEFE à Paris
Prise à bail de locaux à usage de bureaux
situés 23, place de Catalogne dans le quatorzième arrondissement

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Sous réserve d'avis favorable du service France Domaine, le Conseil d'Administration autorise l'Agence à prendre à bail les locaux dans l'immeuble sis 23 place de Catalogne à Paris 14ème pour un loyer annuel de 815 024 euros HC-HT (correspondant à 378 euros le m² HC-HT), auxquels s'ajoutent 13 178,80 euros HC-HT pour les locaux d'archives et 30 000 Euros HC-HT pour les places de parking soit un loyer total annuel de 858 202,80 euros HC-HT.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2012

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI